

de Dieu d'une manière qui lui est propre ; par le mystère de l'Incarnation, elle est devenue Epouse et Mère de Dieu. Dieu se doit à lui-même de lui communiquer un pouvoir en rapport avec cette sublime dignité.—II. MARIE, LA GRANDE AFFAIRE DES SIÈCLES.—Grandeur de Marie dans les siècles qui ont précédé sa naissance. 1. *Le Char de Triomphe*, ou Marie attendue et désirée du ciel, de la terre, et redoutée de l'enfer. 2. *L'Aurole*, ou Marie annoncée par les symboles et les figures. 3. *Le Cortège*, ou Marie préfigurée par les femmes les plus illustres de l'ancien testament.—Ainsi associée au Messie dans les figures et les ombres de la Loi, Marie doit participer à sa puissance sous le règne de la Grâce.—III. MARIE, REINE DES SAINTS (I). Poissance de la sainteté. Sainteté de Marie.—IV. MARIE, REINE DES SAINTS. (II). Continuation. Détail des vertus de Marie.—V. LA CORÉDEMPTICE. (I). Marie dispose d'un grand pouvoir en notre faveur parce qu'elle a contribué à nous racheter, comme Eve avait contribué à nous perdre. Elle a consenti au sacrifice de son Fils. Marie sur le Calvaire. *Femme, voilà votre fils*.—VI. LA CORÉDEMPTICE (II). De plus, elle a été victime conjointement avec Jésus. Prophétie de Siméon.—VII. LE CANAL DES GRACES—Marie a mérité par ses douleurs d'être la distributrice des grâces de la Rédemption. Tableau de sa vie affligée.—VIII. UN DIEU POUR DÉMÊTEUR.—Richesses accordées à Marie, en retour des services rendus par elle aux trois personnes divines. La 13e station du Chemin de la croix.—IX. L'ILLUMINATRICE (I) 1er Fait qui a révélé la puissance de Marie, L'Incarnation du Verbe. *Je vous salue, ô pleine de grâce !—Voici la servante du Seigneur.—Et le Verbe se fit chair*.—X. L'ILLUMINATRICE (II). 2. Fait qui a révélé la puissance de Marie. Sa parole sanctifie le Précurseur et le sacre prophète.—XI. L'ILLUMINATRICE (III). Suite du précédent.—XII. LA NOUVELLE EVE.—3. Fait qui a révélé la puissance de Marie. Noces de Cana. L'incrédulité d'Eve avait amené le divorce entre Dieu et l'humanité ; la foi de Marie unit l'Eglise au divin Epoux.

LIVRE SECOND.

BONTÉ DE MARIE

I. NOTRE MÈRE.—La femme dans la famille humaine. La Mère. Marie est notre mère, comme nouvelle Eve et comme Mère de Jésus-Christ. Témoignages de la Genèse et de l'Apocalypse.—II. NOTRE SECOURS.—Parabole. Le regard compatissant de la Reine du ciel vers la terre. Son regard suppliant vers Jésus.—III. NOTRE MÉDIATRICE.—L'homme coupable a besoin d'un médiateur auprès de Dieu. Jésus, unique Médiateur de justice. Mais nous l'offensons aussi, et nous avons besoin d'un autre médiateur auprès de lui. Ce sera une femme. Caractère de la femme, puissance de ses larmes. Médiation de Marie, glorieuse à Dieu, utile à l'homme.—IV. LE CŒUR LE PLUS AIMANT.—Éducation du Cœur de Marie à Nazareth. Le réveil de l'Enfant Jésus.—V. LE CŒUR LE PLUS PROFOND.—L'amour maternel. Dans cet amour, une nuance plus délicate. Affinité entre la douleur et la tendresse. Testament de Jésus.—VI. LE CŒUR LE PLUS LARGE.—Marie à l'école de Jésus.—VII. LE CŒUR LE PLUS CONSTANT.—Encore l'amour maternel. Marie pendant la passion de son Fils. Le jugement de Salomon.

LIVRE TROISIÈME

DES GRACES PRINCIPALES QUE NOUS DEVONS ATTENDRE DU PERPÉTUEL SECOURS DE MARIE.

I. LA MÈRE DE NOTRE FOI.—Importance de la foi dans la vie chrétienne. Dangers que court la foi à notre époque. Marie est notre mère par la foi. Elle est la mère de notre foi. *Le Magnificat*. Accomplissement. A ceux qui ne croient plus.—II. LA MÈRE DE LA SAINTE ESPÉRANCE.—Mais nous rassure contre la crainte excessive. Elle est elle-même notre espérance.—III. LA MÈRE DU BEL AMOUR (I). Nécessité de l'amour de Dieu. Marie en a inauguré le règne sur la terre. Elle nous aide dans nos luttes avec l'amour-propre.—IV. LA MÈRE DU BEL AMOUR (II). Nécessité de l'amour envers Jésus, Dieu et homme. Amabilité de Jésus contemplé entre les bras de sa Mère. Empressement de Marie à nous obtenir l'amour de Jésus.—V. LA MÈRE DE L'HOMME NOUVEAU.—Beauté de la chasteté. Difficultés. C'est le domaine propre de Marie.—VI. LA MÈRE DES VIERGES.—Beauté de la virginité. Marie est la Mère des vierges. Sa tendresse pour les âmes vierges. Saint-Jean. Saint Luc. Saint Joseph.—VII. LA SULAMITE. Marie, notre modèle et notre secours dans les sécheresses et les dégoûts. Parle de l'Enfant Jésus.—VIII. MARA. Marie, notre secours dans les peines d'esprit, les scrupules, les tentations et les angoisses de la vie intérieure. Ha prière du soir à Nazareth.—IX. L'AMIE DES PAUVRES.—La pauvreté. Les pauvres sont chers à Marie, parce qu'elle-même fut pauvre. Tableau de la pauvreté de Marie. La fuite en Egypte.—X. LA PATRONNE DE LA FAMILLE.—Combien la famille est déchu de nos jours. Le remède doit venir de la femme. Marie, modèle et secours de la femme chrétienne. Devoirs de l'épouse étudiés en Marie. La maternité et ses devoirs. L'enfant. Importance de son éducation par la mère. Marie vient encore ici au secours de la mère.—XI. L'ESPERANCE DES MALADES.—Nos maladies viennent du péché. Combien il est utile de recourir à Marie dans nos souffrances.—XII. LA GRANDE HEURE DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS.—Combien l'heure de la mort est redoutable. Le grand signe de l'Apocalypse. Explication.

NOUVELLES SOIRÉES LITTÉRAIRES

SCÈNES, TABLEAUX, DISCOURS.

ÉTUDES MORALES, ÉTUDES HISTORIQUES

ET RÉCITS LÉGENDAIRES

PAR

LE R. P. H. FAURE

Professeur de rhétorique.

Omne tuit punctum, qui misuit utile dulci.
Lectorem delectando pariterque monendo.
(HOR. Ep. III, ad P.)

DEUXIÈME ÉDITION

1 volume in-8.....Prix : \$1.00

LE PAUVRE DE SAINT-JEAN

Il y a quelques années, vers 1830, on pouvait voir, chaque jour, accroupi au porche de la cathédrale de Saint-Jean, à Lyon, un vieillard qui demandait l'aumône. Il venait régulièrement à l'heure de l'office canonial, et, régulièrement aussi, un chanoine, des plus jeunes, à la figure expressive et particulièrement noble, déposait, en passant, dans la main du vieux pauvre, une pièce de monnaie. Le chanoine accompagnait toujours son aumône de quelques paroles bienveillantes ; en sorte que le prêtre et le vieillard étaient devenus l'un pour l'autre de vieilles connaissances.

Un jour cependant, le pauvre ne se rendit point à l'église à l'heure accoutumée ; sa place resta vide, car, depuis si longtemps on était habitué à le voir assis au même endroit, qu'il semblait à tous les mendiants qu'il eût acquis à cette place un droit de propriété, que personne n'aurait voulu ni même osé jamais lui contester. Le chanoine ne rencontra point le pauvre, ce jour-là, ni les jours suivants, et, depuis cette époque, on ne le vit plus à la porte de la cathédrale. Qu'était-il survenu tout à coup dans cette mystérieuse existence ? Le vieillard avait-il émigré à la porte d'une autre église, ou bien se trouvait-il malade ? Le charitable prêtre s'arrêta plus naturellement à cette dernière supposition, et, s'étant informé de la demeure de son protégé, il se rendit auprès de lui.

Le vieux pauvre était logé, non loin de Saint-Jean, dans une maison retirée, à laquelle donnait accès un passage couvert et sombre, comme il en existe plusieurs encore dans ces quartiers de l'ancien Lyon. Le chanoine s'engagea dans cette espèce de corridor ténébreux, et, lorsqu'il fut arrivé au point qui lui avait été désigné, il gravit un escalier, usé par le temps, et s'arrêta en face d'une porte de modeste apparence. Il frappa trois coups du revers de sa main : une voix grêle et presque éteinte lui arriva de l'intérieur, comme un soupir étouffé.

Le prêtre se trouva bientôt dans un vaste appartement, mal éclairé, mais tendu tout entier de riches tapisseries de soie, et décoré de meubles somptueux. Au fond, sur une poignée de paille, était couché un vieillard souffrant : c'était le pauvre de Saint-Jean. Bien qu'affaibli par la maladie, il reconnut sans peine le chanoine, et se souleva, à son approche, sur son humble grabat. Le prêtre s'informa tout d'abord de la santé du vieillard, et, lui prenant la main, il trouva son pouls si faible, qu'il crut devoir, sans différer, lui parler de son âme, de l'éternité, et l'engager à mettre sa conscience en paix par une bonne confession. Le vieux pauvre l'écouta respectueusement, sans proférer une parole ; puis tout à coup, l'interrompant, il tira du fond de sa poitrine un long soupir, et se tournant vers lui avec effort, il lui dit, avec un accent particulier de désespoir :
—Monsieur le chanoine, croyez-vous qu'il y ait au ciel un juge sévère, qui punisse le crime et le coupable ?

Le prêtre regarda avec étonnement le vieillard, qui était retombé lourdement sur sa couche, et il entrevit dans sa pensée l'explication du mystérieux amablement qu'il avait autour de lui.

—Oui, mon ami, répondit-il ensuite, il existe au ciel un juge sévère, mais ce juge est aussi un père, et un père qui pardonne toujours au pécheur repentant.

—Monsieur l'abbé, reprit le vieillard, ne me parlez pas de pardon : il n'y en aura jamais pour moi.

—Dieu est miséricordieux, mon ami, répartit le chanoine, et, quels que soient le nombre et la gravité des fautes, dès qu'on se repent, tout est pardonné, tout est oublié à jamais.

—Oh ! monsieur l'abbé, reprit le vieillard, mon crime est de ceux qui ne s'effacent jamais ! Écoutez, vous, monsieur le chanoine, qui m'avez toujours soutenu, écoutez l'histoire de ma vie, le récit de mon crime ; vous comprendrez alors le mystère de cet appartement, de ce luxe qui entoure mon grabat : vous comprendrez que ma misère est une expiation, et que Dieu est trop juste pour oublier, pour pardonner mon crime.

Le chanoine prit un siège, et il prêta l'oreille avec un intérêt tout particulier.

—J'aurai bientôt soixante-dix ans, dit le vieillard, et voici près de quarante ans que j'habite ce réduit. Je suis né à l'ombre d'un château, et j'ai servi, comme mon père l'avait fait toute sa vie, en qualité de domestique, le maître le plus doux et le plus charitable que la terre ait porté. Je dois tout au généreux baron dont j'étais le serviteur préféré, et qui m'honorait de toute sa confiance.

—Sa vertueuse épouse, la dame du château, dont je dois taire le nom, était la providence de la contrée, et l'on peut dire que tous les cœurs, dans le pays, étaient au noble baron et à sa famille ; on les aimait comme on aime un père, une mère, et pour eux, sans hésiter, chacun eût donné sa vie.

—La révolution arriva avec la Terreur. Vous le savez, monsieur le chanoine, ce fut une bien triste époque, que les livres vous ont fait connaître, sans doute, mais que j'ai vue, moi, et j'en frissonne encore, lorsque j'y pense aujourd'hui. La révolution arriva, et les nobles partout furent proscrits. Entouré de l'affection générale, le baron put se cacher, sans sortir de ses terres, dans une ferme isolée, où il vécut heureux, pendant quelques mois. Un jour cependant, des soldats vinrent cerner la ferme et saisir le baron et toute sa famille ; un traître les avait dénoncés ; il avait dénoncé les bienfaiteurs de toute la contrée ! Et ce traître, monsieur l'abbé, c'est moi !

A cet aveu inattendu, le chanoine poussa une exclamation d'étonnement, mêlé d'horreur.

—Le baron, continua le vieillard, fut jeté en prison avec toute sa famille, et jugé ensuite par un tribunal révolutionnaire. Mais il n'y avait aucun grief soulevé contre eux, pas une plainte, pas une accusation, pas un témoin qui voulût ou qui pût les convaincre d'un crime, ou d'un méfait quelconque, si ce n'est d'avoir secouru les malheureux et répandu autour d'eux l'or et les bienfaits, pendant plus de trente ans. On allait peut-être les relâcher, leur rendre la liberté, lorsque se présenta soudain à la barre du tribunal un faux témoin, un calomniateur !..... Et ce calomniateur, monsieur le chanoine, il est devant vous..... c'est moi !

—La famille du baron se composait de son épouse, de deux filles et d'un fils, jeune encore, qui seul fut absous et renvoyé, je ne sais où. Peut-être est-il mort de douleur et de privations, car, depuis, je n'ai jamais entendu parler de lui. Le baron, sa femme et ses deux filles furent condamnés à mort. Vous savez qu'à Lyon le nombre des victimes fut si considérable, qu'il fallut abandonner la guillotine et procéder sommairement, à l'aide du canon.

—Monsieur le chanoine, ce fut hidenx, ce fut infernal ! Cependant, je ne sais par quel hasard, ou quelle circonstance providentielle, le baron et sa famille furent oubliés, pendant plusieurs semaines. Encore quelques jours, et le massacre était terminé : ils étaient sauvés. Mais, forcé par l'émotion et d'une voix étouffée, alors, il y eut un délateur, qui vint rap-peler au commissaire républicain la sentence portée contre les quatre victimes et qui en réclama la prompte exécution.

Et ce délateur infâme, monsieur le chanoine, c'est encore moi !.....

—La noble famille fut conduite au lieu de l'exécution, elle monta sur l'échafaud ; et là encore, monsieur l'abbé, la passion, le désir de la richesse me fit commettre un nouveau crime. Le bourreau se trouvait seul, sans aucun aide, ce jour-là. Il demanda quelqu'un qui voudrait lui prêter main-forte. Un homme d'une trentaine d'années se détacha de la foule des assistants ; il gravit les marches de l'échafaud et prit place à côté de l'exécuteur : il se fit le bourreau de ces innocentes victimes, de ces nobles martyrs.

—Et cet homme, monsieur le chanoine, cet homme criminel et barbare ; vous l'avez compris, cet infâme meurtrier, c'est moi !.....

A ces mots, des larmes abondantes inondent le visage du vieillard et des sanglots étouffent sa voix : sa poitrine hâlante laisse échapper des soupirs douloureux.

Le prêtre essaye en vain de le rassurer ; il lui adresse des paroles affectueuses et l'exhorte à tout espérer de la miséricorde infinie de Dieu.

—Monsieur le chanoine, reprend le malade après un silence de quelques instants, ce que je vous ai dit est affreux, et je suis un monstre à vos yeux, un monstre devant Dieu surtout qui m'en a bien puni. Écoutez encore, car je veux tout vous raconter.

—Après la mort de mes bienfaiteurs, je me trouvais, en récompense et comme prix de ma délation, possesseur du château et des terres du baron, mon maître. Tous mes rêves étaient réalisés ; je croyais enfin avoir trouvé le bonheur avec la richesse. Il n'en fut rien. Je vé-cus deux ans, isolé, solitaire, dans le château du baron. J'étais un objet d'horreur pour les habitants du pays ; ceux que j'avais connus me méprisaient ; ils évitaient de m'aborder ou me fuyaient. Ma conscience elle-même s'était faite mon bourreau, un bourreau intérieur, qui me torturait jour et nuit. J'habitais les appartements mêmes occupés autrefois par mes bienfaiteurs, et, la nuit, au milieu de mes longues et lugubres insomnies, je les voyais se lever, dans les ténèbres, et se dresser devant moi, pour me reprocher mon crime. N'y tenant plus, vers la seconde année, je quittai le château, n'emportant avec moi que quelques meubles, ceux de la chambre du baron, et je vins me fixer ici. Afin de trouver le repos, en expiant mon crime, je m'enfermai dans ce réduit et je me fis mendiant. Et voilà près de quarante ans que je vis au milieu de ces dé-pouilles, qui me rappellent mes bienfaiteurs et mon ingratitude ; et voilà aussi, près de quarante ans que je prie, à la porte de l'église, implorant de Dieu le repos pour mes victimes, et pour moi le pardon, s'il est possible encore.

—Et maintenant, monsieur l'abbé, soulevez le voile qui couvre ce tableau suspendu à la muraille : c'est le portrait de mes bienfaiteurs.

Le chanoine se dirige vers le tableau, enlève le voile, regarde, et, soulevé par un cri, il tombe, en se couvrant le visage de ses mains, sur un fauteuil qui se trouvait en face. Incapable de prononcer aucune parole, il fond en larmes et demeure, pendant quelques instants, comme anéanti, tout absorbé dans sa douleur... —Mon père ! ma mère ! s'écrie-t-il ensuite, d'une voix sanglotante ; et, tombant à genoux, il prie, tandis que le vieillard, confus, accablé d'émotion, détourne son visage et se maudit lui-même.

Et lorsque le chanoine se relève, résigné, fortifié, le vieillard, soupirant et tout en pleurs, essaye de se soulever sur lui. Le baron, sa femme et ses deux pieds du fils de son maître, car il a reconnu le baron de Valriant. Mais le chanoine, s'approchant de lui et s'agenouillant près de son lit, l'embrasse et le bénit.

—Mon ami, lui dit-il, au nom de mon père, au nom de ma mère et de mes sœurs, je vous embrasse et je vous pardonne, et, au nom de Dieu, dont je suis le ministre, je vous bénis ! — Eh quoi ! répond le vieillard, suffoqué par l'émotion et d'une voix étouffée par les sanglots, vous embrassez un scélérat, un assassin, un infâme ! Retirez-vous, monsieur le baron ; laissez-moi seul, sans secours, sans consolation, Que